



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Numéro 007, Juin 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic  
Resource  
Index**  
ResearchBib

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**SJIF 2024 : 5.214**

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL** : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel** : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor** : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**Academic Resource Index**: <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

**ORCID** : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

### Facteur d'impact ou Impact Factor (IF)

Année 2024 : **5.214**

Année 2023 : **3,023**

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Anglais

1. **Investigating secondary schools efl learners' difficulties in speaking acquisition: a case study of Tchaourou, Benin**  
HOUNNOU Azoua Mathias, ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien & NABINE Gnandi..... 1-12
2. **Exploring metadiscourse devices in George Weah's inaugural speech**  
Albert Omolegbé KOUKPOSSI ..... 13-25
3. **Exploring Patriotism Teaching Mechanism in the Schools of Mali**  
Adama Coulibaly..... 26-43
4. **Translation in efl classes as a teaching method: malian teachers' perceptions**  
Diakalia COULIBALY & Moussa SOUGOULE..... 44-54

#### Études hispaniques

5. **Psicoeducación de los estudiantes con tdah en la universidad**  
Ahmadou MAÏGA & Xiomara SÁNCHEZ VALDÉS ..... 55-65

#### Lettres Modernes

6. **Les figures de l'animus chez violette leduc**  
Siaka SORI..... 66-81
7. **Structure et fonctions des olõ ou dictons proverbiaux dans les chansons de denagan janvier honfo**  
Sylvestre DJOUAMON ..... 82-96
8. **De la découverte de la guerre à la naissance d'une sensibilité dans *Le Premier homme* d'Albert Camus**  
Sylvain Koffi KOUASSI ..... 97-107

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Archéologie

9. **Les séquences chronoculturelles de la Préhistoire au Burkina Faso**  
Serge Stéphane SANOU..... 108-126
10. **Migrations des Tchaman dans le district d'Abidjan : contact et dialogue des cultures**  
Koutouan Marilyne DJAKO & Foniya Élise THIOMBIANO/ILBOUDO ..... 127-137

## Histoire

- 11. Le Magal à Grand-Bassam : un espace de pèlerinage et de socialisation de la communauté mouride de 2002 à 2022**  
Amon Jean-Paul ASSI..... 138-155
- 12. La Bataille de Logo Sabouçiré de 1878 : Ma part de vérité**  
Balla DIANKA..... 156-170
- 13. Inquisition à la fin du moyen âge : facteur de stabilisation d'une société chrétienne en crise**  
BORIS Konan Kouassi Parfait & COULIBALY Pédiomatéhi Ali..... 171-185
- 14. L'Église de l'Alliance Chrétienne et Missionnaire du Gabon : une histoire marquée par une œuvre scolaire 1933-1982**  
Michel ASSOUMOU NSI..... 186-204
- 15. La situation politique du Kombere de Lalle à la veille de la conquête coloniale**  
Nongma Nestor ZONGO..... 205-219
- 16. Nagbanpoa : un patrimoine historique et culturel au service du développement socio-économique des villages de Nagbangou et Kaldjaoni**  
Hamguiri LANKOANDÉ..... 220-236
- 17. École et mobilité au Togo pendant la période coloniale (1891-1960)**  
Abaï BAFEI..... 237-252
- 18. La politique de reboisement dans le cercle d'Atakpamé sous administrations coloniales (1901-1960)**  
Nanbidou DANDONOUGBO..... 253-269
- 19. Le système d'alliance des Dan à l'épreuve des religions révélées en Côte d'Ivoire**  
Achille César VAH & Kiyali KONE..... 270-282

## Géographie

- 20. Agriculture maraîchère et l'accès au foncier au sein de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon**  
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU épouse NZÉ & Pacôme TSAMOYE..... 283-299
- 21. Occupation du sol et dynamique urbaine de Daoukro (centre-est de la Côte d'Ivoire)**  
Aka Yves Serge Pacôme ETTIEN, Blé Konan Aristide YAO & Dominique Ahebe KONAN..... 300-313
- 22. Femmes, actrices de la commercialisation du riz local dans la plaine de Satégui-Déressia au Sud-ouest du Tchad**  
ASSOUE Obed & MANIGA EGUETEGUE Talkibing ..... 314-326

- 23. Le système participatif de garantie :  
une aubaine pour les producteurs biologiques locaux dans le Grand Ouaga**  
Odette OUEDRAOGO..... 327-342
- 24. Les implications socio-économiques du commerce du poisson malien  
dans la ville de Bouaké (Côte d’Ivoire)**  
Yaya DOSSO, N’Guessan Séraphin BOHOUSSOU & Koffi Denis SIÉ..... 343-359
- 25. Les inondations dans l’île Mbamou au Congo Brazzaville :  
facteurs et résilience des populations locales**  
Rolchy Gonalth LONDESSOKO DOKONDA & Damase NGOUMA..... 360-380
- 26. Infrastructures de transport et accès aux centres de santé  
dans le département de Taï en Côte d’Ivoire**  
Palingwindé Vincent de Paul YAMEOGO & Kouamé Sylvestre KOUASSI..... 381-396
- 27. Implication des institutions locales dans la gouvernance  
du Ranch de Gibier de Nazinga, centre sud du Burkina Faso**  
Boureima SAWADOGO, Ibrahim OUÉDRAOGO, & Joachim BONKOUNGOU... 397-412
- Philosophie**
- 28. Les trois figures du « souci » chez Martin Heidegger**  
Pascal Dieudonné ROY-EMA & Serge Fiéni Kouamé KOUAKOU..... 413-428
- 29. Le rationalisme critique poppérien,  
une contribution à l’éthique de la discussion**  
Crépin Zanan Kouassi DIBI..... 429-443
- 30. De l’état de nature hobbesien à la société réelle : une ventilation de la peur**  
Justin MOGUE..... 444-454
- 31. Expériences d’utilisation des médias sociaux  
chez les primo-féministes étudiantes**  
Amani Angèle KONAN..... 455-472
- 32. L’antipsychologisme d’Edmund Husserl,  
une critique de la doctrine psychologue**  
Moctarou BALDE & Boubé NAMAÏWA..... 473-482
- 33. Cybercriminalité et cybersécurité en Afrique : pourquoi articuler  
l’action techno-juridique et la responsabilité collective ?**  
Koffi AGNIDE & Yaou Gagnon ALI..... 483-498
- 34. Les coups d’État militaires en Afrique :  
un nihilisme constitutionnel d’un pouvoir constituant**  
Narcisse Rostand MIAFO YANOU..... 499-517

### Anthropologie et sociologie

- 35. Analyse de l'évaluation et du pilotage de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon**  
Georges Moussavou..... 518-537
- 36. Viabilité socio-économique des microprojets au sein des exploitations agricoles dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso) au Burkina Faso**  
Christophe Yorsaon HIEN, Tionyélé FAYAMA,  
Taminou COULIBAL & Salifou KABORE..... 538-554
- 37. Genre, accès aux moyens d'existence et services publics des ménages PDI dans la région du centre-Est (Burkina Faso)**  
LOMPO Miyemba ..... 555-571

### Science de l'éducation

- 38. Evaluation des pratiques enseignantes dans les matières fondamentales à l'école primaire du département de l'Alibori au Bénin**  
AKA Rémi Oscar, TAMBOURA Amadou,  
HOUEHA Saturnin & OLONI Felix..... 572-589
- 39. La pédagogie inversée : modèle innovant d'enseignement des arts plastiques au secondaire général en Côte d'Ivoire**  
Armel Kouamé KOUADIO, Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURE & Rodolphe Kouakou MENZAN..... 590-605
- 40. Perceptions et attitudes des élèves-professeurs sur la collaboration pédagogique**  
Baba Dièye DIAGNE..... 606-624

### Sciences économiques et de gestion

- 41. Analyse des effets socioéconomiques du programme d'alphabétisation des apprenants de la Médina (2017-2019)**  
Salif BALDE, Adja Marième KANE, Mamadou FOFANA & Pape Amadou KANE ..... 625-639



## **L'antipsychologisme d'Edmund Husserl, une critique de la doctrine psychologiste**

**Moctarou BALDE**

*Doctorant en philosophie des sciences*

&

**Boubé NAMAÏWA**

*Logique, Épistémologie, philosophie des sciences et des religions*

*Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)*

*Email : [moctarou.balde@gmail.com](mailto:moctarou.balde@gmail.com)*

### **Résumé**

Les problèmes internes sur la nature de la logique ont beaucoup contribué à l'infiltration du courant psychologiste dans la logique. En effet, le malentendu entre logiciens, sur ce qu'est la logique et de quoi elle doit traiter, a poussé d'autres à se réfugier derrière le psychologisme pour expliquer les principes logiques. Edmund Husserl, en rapportant l'opinion de John Stuart Mill dans les *Prolégomènes à la logique pure*, explique comment le psychologisme a pris de l'ampleur dans le domaine de la logique. Ainsi l'analyse, qui sera essentiellement axée sur l'antipsychologisme husserlien, nous permettra de ressortir la position de l'auteur sur la doctrine psychologiste.

**Mots clés :** Psychologisme, antipsychologisme, logique, mathématiques, empirisme

## **The antipsychologism of Edmund Husserl, a critique of the psychologistic doctrine**

### **Abstract**

Internal problems about the nature of logic have contributed greatly to the infiltration of the psychologistic movement into logic. Indeed, the misunderstanding among logicians, about what logic is and what it should deal with, has pushed others to take refuge behind psychologism to explain logical principles. Edmund Husserl, reporting the opinion of John Stuart Mill in *Prolegomena to Pure Logic*, explains how psychologism gained momentum in the field of logic. Thus the analysis, which will be essentially focused on Husserlian antipsychologism, will allow us to highlight the author's position on the psychologistic doctrine.

**Keywords :** Psychologism, antipsychologism, logic, mathematics, empiricism

### **Introduction**

Si la logique revendique tout son formalisme et sa pureté, la doctrine psychologiste la ramène aux faits expérimentaux. À ce propos, Victor Delbos (1999 : 6) remarque que la pensée et la croyance des psychologues considèrent que « la logique n'est qu'une section particulière ou la dépendance de la psychologie ». Entendons, par cette affirmation de Delbos, que la logique n'est pas une science entière, elle joue le rôle d'auxiliaire. En réalité, la logique ne représente qu'une portion de la psychologie qui, elle, est capable de comprendre et d'expliquer les parties les plus essentielles des sciences logico-mathématiques.

En effet, contrairement à la psychologie qui traite de la pensée telle qu'elle est, la logique a pour objet la pensée telle qu'elle doit être. En ce sens, elle ne s'intéresse pas à ce qui est, mais plutôt à ce qui doit être. Or justement « la pensée telle qu'elle doit être est un cas particulier de la pensée telle qu'elle est » (V. Delbos, 1999 : 6). Il ressort alors une tentative de légitimer l'idée selon laquelle la logique est une branche de la psychologie. Celle-ci constituerait les bases théoriques de toutes nos connaissances, les sciences logico-mathématiques en particulier. Ainsi, si nous cherchons à comprendre les règles qui fondent la logique, nous serons tentés de verser dans la constitution des propriétés psychologiques.

Cette vision psychologiste est non seulement ancrée chez ses pourfendeurs, mais aussi bien argumentée de leur part. Les représentations, les jugements, les raisonnements, les pensées qui constituent les fonctions intellectuelles, et dont la logique cherche le contenu de vérité, sont des objets de la psychologie. De ce point de vue, les arguments psychologistes donnent poids au psychologisme. De plus, les problèmes internes sur la nature de la logique vont beaucoup contribuer à l'infiltration du courant psychologiste dans la logique. Car le malentendu entre logiciens, sur ce qu'est la logique et de quoi elle doit traiter, a poussé d'autres à se réfugier derrière le psychologisme pour expliquer les principes logiques. Pour mieux présenter cette tentative psychologiste en logique, Husserl (1959 : 56) rapporte les propos de l'empiriste anglais, John Stuart Mill<sup>1</sup> :

La logique n'est pas une science distincte de la psychologie et coordonnée avec elle. Pour autant qu'elle est science, elle est une partie ou une branche de la psychologie, se distinguant d'elle d'une part comme la partie se distingue du tout, et d'autre part comme l'art se distingue de la science.

Ces propos de Husserl traduisent assez clairement la croyance ferme des psychologues quant à leur ambition de réduire la logique aux procédés psychologiques, même s'ils soulignent également la nécessité de distinguer la logique (la partie) de la psychologie (le tout). Par essence, la psychologie est une science des faits, c'est-à-dire une science tirée de l'expérience. En ce sens, elle ne saurait avoir de lois exactes et universelles, puisqu'elle repose sur les faits. L'expérience des faits montre qu'une chose donnée peut changer sa manière d'être ou son fonctionnement. Donc, ce qu'on appelle 'lois' n'est rien d'autre que la 'généralisation de

---

<sup>1</sup> John Stuart Mill, *Système logique déductive et inductive*, Trad. L. Peisse, Ladrangé, 1866, réédition Mardaga, Bruxelles, 1988.



l'expérience". Ces lois sont ainsi des "règles approximatives". À l'opposé, les lois logiques regorgent, en elles, une exactitude et une nécessité absolue. Cette exactitude est due à son formalisme absolu. Cela pour dire qu'elles ne peuvent être dérivées d'une quelconque expérience. La logique ne s'occupe que des objets idéaux. Car si elle découlait des faits, ses lois seraient sans doute des lois naturelles. Sauf qu'aucune loi naturelle n'est connaissable *a priori*. Pourtant, les lois "purement logiques", contrairement à celles naturelles, sont *a priori*, apodictiquement et nécessairement valables. Vue sous cet angle, la logique se distingue foncièrement de la psychologie en dépit de la controverse sur la nature de leur relation.

C'est d'ailleurs dans ce contexte de controverse sur le rapport entre la logique et la psychologie que surgit Husserl dont le point de vue aura été décisif. Car, en rapportant les conceptions psychologues, Husserl exhiba en même temps la meilleure réfutation du psychologisme. Comment se situe-t-il par rapport à ses prédécesseurs ? Quels sont les arguments que Husserl avance pour contrecarrer les conceptions psychologues ?

### **1. Logique et psychologisme, une rencontre controversée**

D'après une conception commune, le lien entre le psychologisme et la logique engendre un paradoxe. Ce paradoxe se ramène au problème de la fondation de la connaissance. En effet, d'un côté, la psychologie en tant que science doit se régler, comme toute science rationnelle, sur les lois logiques. Et de l'autre, la logique qui se définit comme une science de la pensée correcte doit être régie par des lois psychologiques. Dans la dernière hypothèse, les conséquences souvent déplorées est que la connaissance devient dépendante du sujet et donc subjective. Ainsi, qui de la logique ou de la psychologie doit s'ériger en ustensile, c'est un vrai débat qui se pose et auquel Husserl a participé.

#### **1.1. La logique sous l'emprise du psychologisme**

Avant d'aborder l'antipsychologisme de Husserl, il est important de reconstituer le contexte dans le lequel est apparu le psychologisme et son emprise sur la logique parce que les doctrines philosophiques ne naissent pas du néant. Bien au contraire, elles tissent des liens étroits qui permettent de reconstituer la logique interne qui les produit selon une certaine nécessité. Les périodes de grandes pensées philosophiques correspondent, en effet, toujours à celles de grandes créativités scientifiques au cours desquelles les fondements de la rationalité dominante sont bouleversés. À chaque fois qu'une grande révolution scientifique se produit, naît une philosophie qui aspire à déterminer sa signification. Dans l'Antiquité grecque, la crise des irrationnelles a donné naissance au platonisme. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les travaux de Galilée ont engendré le cartésianisme. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'avènement de la physique newtonienne a inspiré

le kantisme. Et la crise des fondements mathématiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a donné naissance au logicisme et puis à la phénoménologie husserlienne. La lecture de l'histoire entre la philosophie et la science montre ainsi qu'à chaque fois qu'une crise majeure remue et agite les fondements de la science, il y a une tentative, en philosophie, d'en maîtriser les conséquences au point que toutes les périodes de refontes en science attendent des réponses en philosophie. L'antipsychologisme d'Edmund Husserl, c'est-à-dire la critique husserlienne du psychologisme doit également être comprise selon cette perspective de crise sans cesse et de réponse renouvelée.

Tout part de l'empirisme anglais. En effet, lorsque le problème de la définition de la logique et de son objet s'est posé, John Stuart Mill, en bon empiriste, a influencé bon nombre de penseurs à reconsidérer la logique. L'empiriste anglais souligne, d'emblée, deux problèmes majeurs : Celui lié à la problématique définitionnelle de la logique et celui de son traitement. Les logiciens ne s'entendent ni sur ce qu'elle est réellement, ni comment elle devrait être traitée. La logique souffre d'une équivocité interne.

Il règne une aussi grande divergence d'opinions concernant la définition de la logique que dans la manière de traiter cette science elle-même. C'est ce à quoi il fallait naturellement s'attendre en une matière où la plupart des auteurs se sont contentés de se servir des mêmes mots, mais pour exprimer des idées différentes (E. Husserl, 1959 : 1).

Le profond désaccord entre logiciens a donné des ailes au psychologisme. La doctrine psychologue s'imposa comme une alternative au problème interne en logique. Il va de soi donc que le psychologisme n'est pas née ex-nihilo. Il a vu le jour au moment où la logique était devenue plus fragile et ne parvenait pas à maîtriser son destin. La marque indéfinissable qui sourit la philosophie ne marche pas dans le contexte de la logique ; la logique se veut une science précise et objective.

Au-delà du problème définitionnel auquel elle fait face, la logique souffre également d'un manque de délimitation. Or il y a une nécessité de délimiter les sciences puisqu'il y a des sciences qui ne peuvent pas être ensemble, leur assemblage donne une hétérogénéité que Husserl appelle "*confusion des domaines*". Parlant justement de cette stricte nécessité de délimitation, Husserl (1959 : 4) précise :

Le domaine d'une science est une unité objectivement fermée ; nous ne sommes pas libres de délimiter n'importe où et n'importe comment des domaines de vérité. C'est objectivement que le territoire de la vérité s'articule en domaines ; c'est d'après ces unités objectives que les recherches doivent s'orienter et se grouper en sciences.

C'est là tout le problème auquel la logique était confrontée à l'époque. L'absence de délimitation de la logique et de la psychologie ramène finalement tout au psychologisme comme doctrine ôtant à la logique toute autonomie et faisant d'elle une branche de la psychologie.

Ce manque d'autonomie pousse les psychologues à chercher les fondements de la logique dans la psychologie. Comprenons de manière beaucoup plus simple que les lois psychologiques fondent et régissent celles logiques. Le besoin de recourir aux lois strictement logiques ne se fait plus sentir dans la mesure où tout s'explique désormais par la discipline mère : la psychologie. Revenant sur les agissements des logiciens-psychologues de l'époque, Husserl s'indigne et regrette le préjugé selon lequel « il va de soi que les prescriptions qui visent à donner des règles à l'activité psychique sont fondées psychologiquement. En conséquence, il est également manifeste que les lois normatives de la connaissance doivent trouver leur fondement dans la psychologie de la connaissance » (1959 : 171). Tout laisse présager que le statut même de la vérité logique doit être revu à la dimension de l'expérience. Tout découle des faits, donc du sensible.

Le psychologisme donne une interprétation psychologique à la vérité et aux lois logiques. Tout a un lien aux faits, à l'expérience sensible. Ce serait d'ailleurs une absurdité que de croire qu'un jugement n'importe lequel, puisse être vrai indépendamment aux faits. Si la logique opte, pour se tirer d'affaire, pour des *vérités valables en soi*, le psychologisme nie fondamentalement l'existence de ce genre de vérités. Poussée à l'extrême scepticisme, la doctrine psychologue affirme que les principes logiques se réduisent à des vécus de conscience. Les concepts logiques ne sont que des formations psychiques. En résumé,

Le psychologue se réclame du contenu effectif de toute logique. De quoi y est-il question ? Uniquement de représentations et de jugements, de raisonnements et de démonstrations, de vérité et de probabilité, de nécessité et de possibilité, de cause et d'effet, ainsi que d'autres concepts étroitement connexes ou apparentés avec ceux-ci. Or, sous ces rubriques, peut-on concevoir autre chose que des phénomènes ou des formations psychiques (E. Husserl, 1959 : 171).

Il ressort de ce propos que les principes logiques sont réductibles aux procédés psychologiques. L'hypothèse psychologue soutient que la logique n'est pas indépendante de la psychologie. Ses objets tels que le raisonnement, le jugement, la représentation sont des contenus de conscience. Ils relèvent ainsi de la psychologie et témoignent, en ce sens, de l'imbrication qui existe entre la logique et le psychologisme. En réalité, « avec le grand essor des études psychologiques, le courant psychologique s'imposa clairement de son côté en logique » (E.

Husserl, 1959 : 3). Est-ce pourtant concevable de réduire les lois logiques, *a priori*, *apodictiques* et *universelles*, aux réquisits psychologiques ? Au fond, pouvons-nous appeler “lois” les principes psychologiques ? À ces questions, des logiciens comme Husserl répondent en arguant l'impossibilité d'une analyse psychologue des contenus de pensée. Le psychologisme ignore une caractéristique fondamentale, celle qui souligne l'incompatibilité entre le « comment doit-on penser ? » en logique et le « comment penser ? » en psychologie. Les lois logiques sont intemporelles, celles psychologiques sont temporelles.

## **1.2. L'antipsychologisme husserlien, une critique du psychologisme**

Bien avant Husserl, beaucoup de logiciens s'étaient indignés contre l'infiltration du psychologisme dans la logique. Gottlob Frege<sup>2</sup>, pour qui « le psychologisme est un syndrome de plusieurs sortes de confusions symptomatiques » (P. Engel, 1998 : 2), est de ceux-là. Selon le logicien-philosophe allemand, il est regrettable de constater que le psychologisme confond le processus logique avec le processus psychologique. Même si les psychologues considèrent que cette distinction n'est rien d'autre qu'une pétition de principe, Frege estime qu'elle est significative, car la logique et la psychologie ont des objectifs et des buts différents. Frege croit à l'autonomie de la logique. Les lois logiques sont essentiellement prescriptives, normatives. Mais lorsque le psychologue les traite comme des lois psychologiques, il en fait des lois de la nature qui décrivent la psychologie humaine. En ce sens, elles perdent leur sens.

Frege développe un antipsychologisme en désapprouvant les arguments psychologues. Pourtant, aux yeux de Pascal Engel, (1998 : 18) « les principaux arguments frégréens contre le psychologisme sont loin de permettre à eux seuls une critique de cette thèse. La question de savoir si d'autres arguments peuvent être plus opérants reste ouverte ». Cette assertion d'Engel, même si elle ne disqualifie pas la critique frégréenne du psychologisme, offre la possibilité d'entrevoir d'autres arguments plus systématiques contre le psychologisme.

C'est pourquoi, à la suite de Frege, Husserl s'emploiera aussi à réfuter les tentations psychologues en logique. Pour lui, les arguments fournis par les empiristes comme Mill et Spencer sont inconsistants. En effet, pour Mill, l'analyse de la nature du “principe de contradiction” révélera que les principes logiques sont dérivés de l'expérience. Tout comme Spencer, Mill traduit le terme “contradiction” par le verbe “s'exclure”. De deux propositions contradictoires, elles s'excluent mutuellement, déclarent-ils. Du point de vue husserlien, Mill et Spencer n'ont pas saisi la portée et la valeur réelle de la notion de “contradiction”. Leur

---

<sup>2</sup> Gottlob Frege, *Les fondements de l'arithmétique*, Trad. Claude Imbert, Editions du SEUIL, 1969.

interprétation est due au fait qu'ils utilisent les termes '*phénomène positif*' et '*phénomène négatif*' pour désigner deux propositions contradictoires comme '*bruit*' et '*silence*'. Or c'est là une mauvaise interprétation car, en logique, le principe de contradiction ne signifie pas nécessairement que ces deux propositions doivent s'exclure mutuellement. Malheureusement, ils n'ont pas pu se défaire de cette idée qui trahit le sens de ce principe en logique. Certes le principe de contradiction rejette un '*oui*' et un '*non*' dans une même proposition comme étant deux vérités, mais cela ne veut pas dire que ce '*oui*' et ce '*non*' s'excluent mutuellement. Husserl déplore que le principe de contradiction, si cher à la logique, soit aussi mal interprété par l'empirisme psychologique :

Notre *principium contradictionis*, qui nous est si familier, et que l'on avait toujours tenu pour une loi évidente, absolument exacte et universellement valable, est en vérité le modèle d'une proposition grossièrement inexacte et sans valeur scientifique, qui ne saurait être élevée au rang d'hypothèse plausible qu'après que diverses corrections auront converti son contenu prétendument exact en un contenu tout à fait vague. Il doit, à coup sûr, en être ainsi si l'empirisme a raison d'interpréter l'incompatibilité dont parle ce principe comme étant une non-coexistence réelle d'actes de jugement contradictoire et, par conséquent, ce principe lui-même comme une généralité empirico-psychologique. Et l'empirisme se recommandant de Mill ne songe même pas à délimiter ni à fonder scientifiquement cette proposition grossièrement inexacte (E. Husserl, 1959 : 92).

Husserl s'oppose énergiquement à l'analyse faite du principe de contradiction par ses adversaires. L'évidence apodictique est une évidence intellectuelle. Alors le '*ne-pas-être-vraies-ensemble*' des propositions qui se contredisent est une évidence apodictique que ces psychologues peinent à comprendre. Pourtant « la loi de cette incompatibilité est le véritable principe de contradiction » (E. Husserl, 1959 : 98). Cependant, quand on est certain de l'existence d'une chose, on a tendance à être dogmatique et à juger inconcevable que quelqu'un d'autre ne puisse croire à l'existence de cette même chose. Les psychologues sont victimes de ce syndrome.

Par ailleurs, le psychologisme confond principes logiques et lois de la pensée. Clarifions : les principes logiques expriment des vérités fondées sur le sens des concepts et les lois de la pensée rendent compte de l'essence de la pensée humaine. La conséquence d'une telle confusion est qu'on tient les principes logiques pour des contenus réels. Or « dès que l'on conçoit les principes logiques comme des lois du réel qui règlent nos représentations et nos jugements réels à la manière des lois naturelles, l'on modifie totalement leur sens ». En effet, lorsqu'on parle de l'éternité des lois logiques, nous pensons à « l'impossibilité logique authentique de contredire les lois de la pensée » (E. Husserl, 1959 : 156). Les lois de la pensée ne sont donc ni déterminées



par le temps ni par les circonstances encore moins par un quelconque individu ou espèce. Elles sont en tout temps identiques à elles-mêmes, et indépendantes de tout changement. Cependant, quand on prend les lois de la pensée comme des lois réelles, on aura du mal à saisir cette spécificité qui est la leur.

Selon Husserl, le psychologisme a un aspect très dangereux qui consiste à analyser la logique et même les mathématiques à partir des considérations psychologiques. Mais cela se comprend quand on sait, poursuit Husserl, que les psychologues sont des partisans du moindre effort. Le psychologisme relève de la paresse. À ce propos, le phénoménologue allemand écrit :

Tout près du psychologisme, dont la réfutation nous a occupés jusqu'ici, nous trouvons une autre forme de fondation empiriste de la logique et de la théorie de la connaissance, qui, au cours des dernières années, a pris une extension considérable ; c'est la fondation biologique de ces disciplines au moyen du principe du moindre effort, comme l'appelle Avenarius, ou principe d'économie de pensée, suivant l'expression de Mach. Que ce nouveau courant finisse à son tour par déboucher sur un psychologisme, c'est ce que manifeste de la manière la plus flagrante la psychologie de Cornelius (E. Husserl, 1959 : 212).

Les expressions "principe du moindre effort" et "principe d'économie de pensée" expriment ici la paresse dont fait montre la doctrine psychologue. En vertu du "principe d'économie de pensée", la pensée profonde s'absout dans la pensée "signitive" qui, ayant l'entier pouvoir de décision, met en place des "généralisations formelles des raisonnements primitif" lui permettant d'expliquer, sans effort de l'esprit, les parties essentielles de disciplines de tout ordre. À travers ces principes, le psychologisme de Mach et d'Avenarius précipite la ruine de la logique, tout comme celle de la psychologie. Car, en voulant accorder à la psychologie des compétences qu'elle n'a pas, il la conduit vers sa propre ruine.

Le psychologisme manque de profondeur dans ses analyses. La profondeur des analyses permet de mieux comprendre l'essence des choses. L'économie des forces de l'esprit est un signe patent de manque de rigueur rationnelle ; rigueur sans laquelle, les résultats visés resteront à l'état de rêve. Cette fondation empiriste du principe "d'économie de pensée" est une mauvaise nouvelle pour la science et une nouvelle forme de psychologisme que le philosophe allemand tente de déconstruire. D'ailleurs Husserl voit mal comment, avec de tels principes, on peut arriver à des résultats probants en science. Il faut aller au-delà des généralisations formelles. Il avertit que

Ce n'est naturellement pas avec de simples généralités en parlant vaguement de la fonction de substitution des signes, de mécanismes « économisant nos forces et d'autres choses de ce genre, qu'on peut arriver ici à un résultat quelconque ; il faut partout des analyses approfondies (E. Husserl, 1959 : 221-222).



Le but inavoué de Mach et d'Avenarius consiste à refonder toute la connaissance à partir des considérations psychologiques. La subtilité du "principe d'économie de pensée" débouche donc sur une analyse de toute la théorie de la connaissance à partir des réquisits psychologiques. Cette volonté se traduit assez clairement dans ce propos de Husserl (1959 : 225), lequel sonne comme un avertissement : « Fonder la théorie de la connaissance sur l'économie de pensée revient, en dernière analyse, à la fonder sur la psychologie, et il n'est donc besoin ici ni de répéter ces arguments ni de les adapter à ce cas spécial ».

L'ambition du psychologisme irrite Husserl qui exprime tout son désaccord face à la volonté manifeste des psychologues de faire reposer l'ensemble de la connaissance, et la logique en particulier sur les fondements de la psychologie. La logique pure, dit-il, trouve son fondement ailleurs que dans l'économie de pensée. Par conséquent, il est absurde de fonder celle-là sur celle-ci. La psychologie ne peut pas absorber la logique. La rigueur logique ne trouve pas d'équivalent dans le champ de la psychologie. Il est plus facile de chercher à expliquer les principes logiques à partir de la logique elle-même que de vouloir les incorporer dans cet océan subjectif qui est la psychologie. En réalité,

La théorie logique est théorie en raison de la connexion nécessaire idéale qui la régit ; tandis que ce qu'on appelle ici psychologie est un processus de représentations ou de convictions contingentes sans connexion évidente, sans lien nécessaire, mais pratiquement d'une certaine utilité moyenne » (Husserl 1959 : 232).

Pour s'en convaincre, Husserl utilise la métaphore "des arbres qui empêchent de voir la forêt". À travers cette métaphore, on comprend que notre philosophe veut dire que la théorie d'économie de pensée éclipse la vérité objective de la science. Les partisans du "moindre effort" s'escriment avec la science en tant que phénomène biologique et ne remarquent pas qu'ils n'effleurent absolument pas le problème épistémologique de la science en tant qu'unité idéale de vérité objective.

En somme, « *La logique s'est présentée à nous comme une science complètement autonome* » (Husserl, 1969 : 203). Cette conclusion de Husserl anéantit définitive les ambitions psychologues. La volonté du psychologisme de faire de la logique une branche de la psychologie rencontre une résistance antipsychologiste chez Husserl. Grâce à son autonomie, la logique rompt avec le psycho-empirisme.



## **Conclusion**

On retiendra que même si Edmund Husserl ne bénéficie pas du même « succès » que certains logiciens-philosophes dans l'univers intellectuel, ce n'est pas par manque de sagacité. Car, dans une période marquée par une ambiance nettement psychologue, son antipsychologisme pouvait sembler hors de propos. Pourtant il réussira à se faire distinguer parmi ces logiciens-mathématiciens qui parviendront à condamner sans ambiguïté les tentations psychologues en logique. À la stratégie réductionniste de la doctrine psychologue, Husserl oppose un programme antipsychologue qui insiste sur la dichotomie entre logique et psychologie. En ce sens, les idées husserliennes ont marqué tant soit peu leur temps.

## **Références bibliographiques**

DELBOS Victor., 1999, *Husserl. Sa critique du psychologisme et sa conception d'une logique pure.*

ENGEL Pascal, 1998, *L'antipsychologisme est-il irrésistible ?*, Ed. Frege, logique et philosophie, Paris, L'Harmattan, 140p.

FREGE Gottlob, 1969, *Les fondements de l'arithmétique*, Trad. Claude Imbert, Editions du SEUIL, 232p.

HUSSERL Edmund, 1969, *Logique formelle et logique transcendantale*, trad. Bachelard, Paris, PUF, 432p.

- 1959, *Recherches Logiques, Prolégomènes à la logique pure*, Paris, PUF, 296p.
- 1992, *Philosophie de l'arithmétique. Recherches psychologiques et logiques*, trad. English, Paris, PUF, 281p

MILL John Stuart, 1866, 1988, *Système logique déductive et inductive*, Trad. L. Peisse, Ladrange, réédition Mardaga, Bruxelles, 425p.